

Année 2019 / 2020

Présidente

Eliane PETIT

1^{er} Vice-Président

David PLANTIER

2^{ème} Vice-Président

Emeric GUILLERMOU

Trésorière

Johanna LE GOFF

Secrétaire

Lydia RECH

Administrateurs

An-Claude BABIZE

Marc BERARD

Fabrice CHABAURY

Stéphane DEMARQUE

Hélène FARAGONI

Jean-Bernard GAUBERT

Karine KERVELLA

Kelly LANOY

Didier LAURANTIN

Franck LAUSSEL

Quentin LEBEDEL

Jean-Michel MENDIZABAL

Thomas NAJEAN

Odile ORTOLAN

Frédéric ZITTOUN



Président honoraire

Odile ORTOLAN

Bruno DAVID

Alain LECLERC

Président d'honneur

Guillaume MELENCHON

Délégué Général

Thierry ORTEGA

06 12 51 38 26

Avec l'aimable participation

Maître Emeric GUILLERMOU
Avocats

Marc FOSSARD
Expert-Comptable

Siret 438 977 258 00013
APE 9499 Z

*Un très grand merci Gérard à
François sans oublier ses administrateurs
et les participants. Au très
Thierry*

Monsieur le Président
GRASSINI Gérard
CLUB DE BRIDGE HYERES LES PALMIERS
22, Avenue de Belgique
83400 HYERES

Objet : Remerciements + reçu ouvrant droit à réduction d'impôt sur le revenu

Monsieur le Président,

Permettez-nous au nom de l'association "un fauteuil à la mer" de vous remercier très chaleureusement pour votre soutien qui s'inscrit dans la poursuite de nos engagements visant notamment à briser les préjugés sur le handicap.

Depuis dix-huit ans déjà, nous multiplions les rencontres extra ordinaires visant à stimuler l'empathie des personnes valides et les souhaits des personnes handicapées en leur ouvrant un espace maritime d'exception et une plage que beaucoup nous envient.

De nombreux bénévoles nous consacrent une part de leur temps libre afin de privilégier l'échange de compétences contre l'expérience d'une découverte conciliant leur vision du handicap et leur volonté d'accompagner leurs concitoyens.

Pour notre part, nous restons fidèles à nos engagements et à nos valeurs afin de contribuer au rayonnement de notre association au service du plus grand nombre!

Afin de pallier aux difficultés que nous avons rencontrées en 2018, le club des Ambassadeurs et le club des entreprises ont été créés dans le but de trouver les financements pour le fonctionnement 2019. En effet, la suppression de l'aide à l'emploi de l'état pour l'embauche des saisonniers nous a obligé à trouver des pistes financières pour garantir l'ouverture du ponton pour la saison 2019 avec des prestations de qualités que nous avons honoré comme les années précédentes.

En attendant, au nom des administrateurs, des bénévoles, des salariés et des personnes handicapées, nous vous remercions à nouveau pour votre participation financière qui contribuera, nous vous l'assurons, à développer de nouvelles actions de qualité au service d'une noble cause.

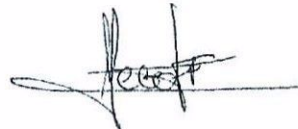
Bien cordialement

Eliane PETIT
Présidente

Dr David PLANTIER
Vice-Président

Johanna LE GOFF
Trésorière

Thierry ORTEGA
Délégué Général



ASSOCIATION OU FONDATION
N°171 / 2020

Les mentions à porter dans ce cadre peuvent être pré imprimées.

Nom de l'association ou fondation :

Association « UN FAUTEUIL A LA MER »
Agréée par la préfecture du Var
N° dossier d'inscription : 0833017835 du 15 mai 2001 (association d'intérêt général)
Parution au journal officiel de la République Française du 23 juin 2001.



Adresse du siège (numéro, rue, code postal, commune) :

Hôpital Renée SABRAN – Bd Edouard HERRIOT
83406 GIENS Hyères Cedex

OBJET : Poursuivre une politique d'aménagement de la plage de l'Hôpital Renée SABRAN et organiser la baignade et les activités Nautiques en faveur des personnes handicapées. Acquérir et financer tous types d'embarcations et de matériels adaptés à leurs Problématiques. A cet effet elle pourra percevoir des dons, legs, subventions, soutiens publics et privés, actions de mécénat et tous Financements légaux.

Nom du donateur : Monsieur le Président GRASSINI Gérard

Adresse du donateur : CLUB DE BRIDGE HYERES LES PALMIERS
22, Avenue de Belgique
83400 HYERES

L'Association reconnaît avoir
reçu à titre de don la somme de :

1300 Euros

Somme en toutes lettres : MILLE TROIS CENTS EUROS

Date du don : Samedi 15 Février 2020

Mode de versement

Date et signature

16/02/2020

Chèque bancaire - Numéro : 0001643
Banque : CAISSE D'EPARGNE

Virement Bancaire / PayPal

Espèces

DONS ET SUBVENTIONS – MECENAT D'ENTREPRISE – AVANTAGES FISCAUX

Les dispositions fiscales actuellement en vigueur :

- 1- Vous permettent de déduire 66% pour les dons versés à un organisme d'aide aux personnes en difficulté, telle que l'association UN FAUTEUIL A LA MER d'intérêt général, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ex : Si vous donnez 100.00 €, il ne vous coûtera réellement que 34.00 €.
 - 2- Ouvrent droit, pour le mécénat d'entreprise, à une réduction d'impôt égale à 60% du montant des sommes versées dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, l'excédent est reporté successivement sur les 5 années ou exercices suivants et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.
- N.B. Les exploitants relevant de l'impôt sur le revenu ont le choix entre ces deux réductions d'impôt.